

# CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 16 OCTOBRE 2025

## PROCÈS-VERBAL

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, PEULET Sylvie, DAUJAT Samuel, HENRI Nadine, ANDRÉ Nicolas, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, HAMEL Philippe, JAILLET Aurélie, BOUILLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Excusé : THÈTE Patrice (a donné pouvoir à Aurélie JAILLET)

Secrétaire de séance : Samuel DAUJAT

\*\*\*\*\*

- Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.
- Opération cœur de village
  - ✓ Les travaux de démolition se sont bien déroulés. Tous les gravats n'ont pu être récupérés en raison de présence de mâchefer (matériau polluant). Du béton réutilisable est stocké à Grande Bellevavre.
  - ✓ Les APD (Avant Projets Définitifs) de la place et de la bibliothèque sont approuvés. Le permis de construire va être déposé d'ici quelques jours.
  - ✓ Suites aux analyses de sol, il y a nécessité de faire des fondations spéciales. Celles-ci restent à déterminer.
  - ✓ Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés :
    - Auprès de la Préfecture au titre de la DETR pour la bibliothèque.
    - Auprès du Département au titre des investissements structurants et un autre au titre de la transition écologique. Un dossier pour la bibliothèque sera déposé début 2026
- Des dossiers supplémentaires restent à déposer
  - Au titre du Fonds Vert
  - A l'agence de l'eau
  - A la Région au titre de l'aménagement du territoire et un autre au titre du programme LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale)
- ✓ Une réflexion est en cours sur l'éventuelle souscription d'une assurance dommages-ouvrage.
- Admission en non-valeur
  - ✓ Le conseil décide d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables pour la somme de 641.51€.
- Personnel
  - ✓ Un recrutement est toujours en cours pour le remplacement d'une secrétaire de mairie qui part à la retraite.
  - ✓ Divers mouvements de personnel sont également portés à la connaissance du conseil. Anaïs SPINAZZE sera remplacée par Cendrine DAUJAT à partir du 20 octobre.

- Compte-rendu des commissions
  - ✓ Voirie
    - ♦ Programme voirie 2025. La réception de travaux est reportée au 31 octobre.
    - ♦ Un point a été fait sur la collecte des déchets. Quelques difficultés de manœuvre des camions ont été signalées par le service déchets lors du ramassage. GBA prévoit la création de points de rassemblement à différents endroits :
 

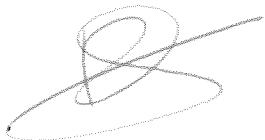
Route des Pérouses, Lotissement Curti Bally, Lotissements Prés Michel et Curti Volant, Lotissement des Bouchardières et Chemin de Ponsonne.
    - ♦ 297 tonnes de cailloux + 1 semi de rabotage issue des travaux de la RD1 ont permis l'empierrement des chemins communaux.
    - ♦ Suite à la demande de certains agriculteurs, il est décidé de ne plus tailler le haut des haies, sauf en cas de problème de sécurité (réseaux aériens et circulation).
    - ♦ Un nettoyeur haute pression a été acheté pour un montant de 2 145,60 € TTC.
    - ♦ Il a été signalé le retour des blaireaux sur la route de Monnet des Bois. Une demande d'intervention d'un louvetier va être faite par la mairie.
  - ✓ Communication et affaires scolaires
    - ♦ Des devis ont été demandés pour la réalisation du bulletin communal.  
Le conseil décide de retenir Margaux BARBARIN-PERRIN pour un montant de 4110€.
    - ♦ Mise à jour de la page économie du site. Tous les artisans et commerçants sont invités à donner leurs références, s'ils le souhaitent, pour insertion sur le site.
  - ✓ Aménagement
    - ♦ Suite à des dégâts des eaux dus à la circulation d'eau chaude dans les vestiaires du foot, des réparations sont en cours. L'assurance de la commune a été sollicitée.
    - ♦ Eclairage du stade  
Un devis des Ets CURT d'un montant de 1 008 € TTC pour souder le système de repliement des poteaux a été accepté.  
Un devis de SBE, pour le remplacement des éclairages du stade, est porté à la connaissance du conseil :  
Niveau E6 150 lux : 36 588,60 € TTC (jusqu'à régionale 3)  
Niveau E5 250 lux : 53 893,80 € TTC (jusqu'à régionale 1)  
Les devis seront transmis à la fédération pour avis.
    - ♦ Fibre  
Le pré-raccordement à l'école et l'installation des boitiers à la cantine et à la caserne sont prévus fin octobre.
    - ♦ Bornes IRVE (Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques) : Un rendez-vous pour déterminer l'emplacement est prévu.
  - ✓ Social, petite enfance
    - ♦ Compte-rendu de la réunion pour le cinéma rural  
Quelques personnes se sont portées volontaires pour continuer la diffusion des films.
  - ✓ Patrimoine
    - ♦ Espace multisport – le changement d'un ventilateur de la salle basket est prévu par l'entreprise CLERE
    - ♦ Le conseil est informé des travaux de réfection d'une chambre dans le logement T6 au-dessus de la boulangerie pour un montant de 2 193,95 € TTC (Ent BUIRON).

- ♦ Les travaux de reprise du toit de l'église ont été confiés à l'entreprise TISSOT pour un montant de 1 108,86 € TTC.
- ♦ Réfection du logement du Chenevier. L'entreprise TISSOT devrait débuter les travaux semaine 43.

- Questions diverses

- ✓ Les résultats de l'analyse de l'eau de l'école effectuée par le laboratoire LDA sont communiqués : l'eau est conforme.
- ✓ La visite de sécurité de la salle multimédia s'est déroulée le jeudi 9 octobre. Il sera donné un avis favorable.
- ✓ Le conseil municipal donne son accord pour relancer la révision du PLU.
- ✓ Différents comptes-rendus des AG gym, comité des fêtes et art.com sont donnés.
- ✓ Le projet de SCOT est terminé. L'enquête publique démarra le 20 octobre.
- ✓ Compte-rendu d'un webinaire réalisé par le SIEA  
La commune devra changer de fournisseur d'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Ce sera TOTAL ENERGIES, pour une durée de 3 ans.
- ✓ Compte-rendu d'une visio avec Icisanté  
Cet organisme met en relation des professionnels de santé désireux de s'installer en campagnes et des communes dépourvues.
- ✓ Une demande de subvention auprès du SDIS pour l'achat de matériel et vêtements pour les pompiers a été faite par M. Le Maire.
- ✓ Le conseil est informé de la problématique de la dermatose nodulaire contagieuse qui impacte fortement les éleveurs bovins.

Le secrétaire,



Le maire,

